

Marie Moret à Paul Tony-Noël, 25 février 1888

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation3 p. (451r, 452r, 453v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Paul Tony-Noël, 25 février 1888, consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45247>

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 février 1888](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire[Tony-Noël, Paul \(1845-1909\)](#)

Lieu de destination112, boulevard Malesherbes, Paris

Scripteur / Scriptrice[Inconnu](#)

Description

RésuméSur le mausolée de Godin. Marie Moret précise à Tony-Noël que ceux qui veulent présenter un projet au conseil de gérance de la Société du Familistère, à elle-même et à l'exécuteur testamentaire de Godin le font à leurs risques et périls. Elle l'informe qu'en raison de la neige, le plan de la partie du jardin où s'érigera le mausolée ne sera achevé que la semaine suivante, et qu'une décision n'interviendra pas avant la fin de mars ou le début d'avril. Marie Moret lui indique qu'elle n'a pas eu le temps de réfléchir à une allégorie possible de l'esprit général de Godin. Elle lui recommande de descendre à l'hôtel de la Couronne s'il vient à Guise avec un

ami pour examiner l'endroit où sera élevé le monument. Elle revient ensuite à la question de l'allégorie de la pensée de Godin et lui donne des indications : « Il était en outre profondément spiritualiste et savait bien que son tombeau ne recèlerait que la partie grossière de son enveloppe matérielle. Il serait donc bon que son mausolée indiquât ces traits généraux. » Elle lui confie qu'il a l'avantage d'avoir connu Godin et d'avoir réalisé son buste. Elle lui demande à quel prix il pourrait réaliser un nouvel exemplaire en bronze de celui-ci s'il était décidé de placer un buste sur le mausolée ; elle l'interroge sur la tenue du bronze à l'extérieur et sur l'emploi de granit pour le mausolée.

Support

- La copie porte les marques de la correction manuscrite effectuée par Marie Moret sur l'en-tête du papier à lettre de la lettre originale, auquel elle a ajouté « V[eu]ve ».
- La lettre n'est pas de la main de Marie Moret.

Mots-clés

[Construction](#), [Décès](#), [Météorologie](#), [Ressources naturelles](#), [Sculpture](#), [Visite au Familistère](#)

Personnes citées

- [Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées Tony-Noël (Paul), Portrait de Jean-Baptiste André Godin, 1881 (collection Familistère de Guise, inv. n° D-2005-1-12 ; En ligne : <https://www.familistere.com/fr/decouvrir/collections-ressources/les-collections/portrait-de-jean-baptiste-andre-godin>, consulté le 21 juillet 2023)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : jardin d'agrément](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère : mausolée de Godin](#)
- [Hôtel de la Couronne, Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023
Dernière modification le 07/03/2025

Guise, Familistère, 25 Février 1888

Monsieur Noël,

Vous avez bien compris, n'est-ce pas, que la question du Mausolée de mon mari est simplement à l'étude, que ceux à qui il plaît de nous présenter des projets (tant au Conseil de Gérance de la Société, qu'à l'exécuteur testamentaire de mon mari et à moi) le font à leurs risques et périls, et sans qu'il y ait de notre part le moindre engagement envers tel ou tel.

Ceci entendu, je dois vous dire que, pour nous, c'est à peine si la question est abordée.

D'abord la neige couvre toute la campagne, le plan de la partie du jardin où doit se trouver le mausolée ne sera achevé que la semaine ~~suivante~~ prochaine. Il vous sera envoyé aussitôt, comme aux autres personnes qui se sont proposées pour nous soumettre un projet.

Je ne crois pas qu'une solution intervienne avant la fin de Mars ou les premiers jours d'Avril, époque où les affaires de la succession ramèneront ici M. Gancault, Représenté de l'Action, l'exécuteur testamentaire de mon mari et où nous pourrons alors examiner les différents projets.

Vous me demandez quelques indications sur ce que je pourrais rêver comme allégorie qui rende l'esprit général de M. Godin. Il faudrait avoir eu le

temps d'y songer pour vous répondre, et je ne l'ai pas eu encore. Il me faudrait du recueillement et les affaires ne m'en laissent aucun. Aussi, puisque vous parlez d'amener ici votre ami (pour qu'il voie l'emplacement sans doute, mais cela probablement ne lui semblera pas aussi pressant lorsque il aura, outre les indications que vous avez dû lui donner, le plan de l'endroit où doit s'élever le mausolée) je dois vous dire que je vous laisserai vous installer à l'hôtel. On dit que c'est l'Hôtel de la Couronne qui est le meilleur ici. Vous y serez plus à votre aise, et de mon côté je n'ajouterai pas à des préoccupations beaucoup trop multiples pour mon tempérament et mes habitudes. La phase dans laquelle je suis jetée depuis la mort de mon mari me rend malade. Vous avez trop bien compris la vie de recluse où je me complaisais, pour ne pas saisir quelle perturbation profonde les événements y ont apportée, et pour ne pas comprendre l'obligation où je suis de restreindre le plus possible ces causes de trouble, en face surtout des obligations auxquelles il faut que je réponde.

Ceci dit, je reviens à l'Allégorie. N'est-ce pas surtout aux artistes à l'imaginer? Mon mari était possédé de l'amour du bien social, il voulait l'organisation pratique du bien-être physique et moral pour tous les êtres humains sans exception; ses propositions de réforme ont embrassé tout le cadre de la vie sociale, depuis

l'organisation de la Commune jusqu'à celle du gouvernement de la nation et jusqu'à la fédération même des nations.

Il a écrit un certain nombre d'ouvrages; il a réalisé le Familistère.

Il était, en outre, profondément spiritualiste, et savait bien que son tombeau ne révélerait que la partie grossière de son enveloppe matérielle. Il serait donc bon que son Mausolée indiquât ces traits généraux.

Vous avez sur les autres artistes qui se proposent le précieux avantage de l'avoir connu et de posséder son buste. A ce propos, veuillez me dire si, dans le cas où l'on jugerait bon de mettre une reproduction de ce buste dans le Mausolée, vous pourriez nous le redonner en bronze et quel serait le prix de ce travail?

Les intempéries sont assez vives dans notre région; le bronze se comporterait-il bien dehors? Le marbre y serait certainement rongé très vite. Faudra-t-il du granit pour le Mausolée?

Tout cela est à voir.

Merci de votre gracieuse lettre. Recevez, Cher Monsieur, les compliments de mon entourage et l'assurance de mes meilleurs sentiments,

Marie Godin